



SNUipp –FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Éducation Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Samedi 31 octobre 2020

Ce message sur le site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article>

*Fin des vacances...
Reprise le 2 novembre, comment ?...*

Depuis 3 jours, nous avons tout entendu... Reprise à 10h, à 8h30, report d'un jour... Tout et son contraire pour en arriver à quoi ? A une rentrée normale, comme si de rien n'était, avec, comme seule nécessité, la minute de silence à 11h15. Si rendre hommage à Samuel PATY est une évidence, il nous semblait tout aussi évident que les équipes aient le temps de se retrouver avant le retour des élèves pour échanger sur cet acte ignoble, pour partager nos sentiments, pour préparer ensemble la façon d'aborder le sujet avec nos élèves, ce qui est loin d'être simple, contrairement à ce que semble sous-entendre le ministre au travers de son « heure de travail et d'échange », notamment, mais pas seulement, avec les élèves les plus jeunes !

Et qu'avons-nous eu au final... Rien ! Juste le droit de revenir faire classe normalement.

Comme si de rien n'était.

Mais quel mépris !

Bon, au moins, plus de questions à se poser sur l'organisation de la rentrée, on fera comme d'habitude... et comme d'habitude, on s'adaptera. On se débrouillera. Le ministre compte là-dessus...

Et le nouveau protocole !? Lui, il risque de changer l'organisation de certaines écoles ! Mais là, pareil, rien.

Aucun temps de préparation supplémentaire malgré nos nombreuses demandes.

Encore une fois la débrouille, et des équipes qui vont se casser la tête tout le weekend pour faire au mieux !

[Pour pouvoir réagir et montrer que nous sommes en danger \(moral ou physique\) ou dans l'insécurité, pensez aux fiches SST...](#) Cela ne permettra pas de tout régler rapidement, mais l'administration sera mise face à ses lacunes.

1) Du grand n'importe quoi

Cela avait été discuté avec les organisations syndicales, la rentrée devait être décalée pour laisser le temps aux équipes de se préparer. Et puis finalement, patatras, c'est à 17H30, vendredi soir que tout a été remis en cause.

Bien sûr, le contexte n'est pas simple. Après l'assassinat de Samuel Paty, la recrudescence du virus, et le dernier attentat islamiste commis à Nice, la rentrée n'est pas à la fête.

Mais tout de même ! Alors que la décision avait été prise de décaler la rentrée à 10H le lundi matin, que les courriers et messages en direction des familles avaient été passés, la rentrée réorganisée en fonction, un temps d'hommage commencé à être réfléchi par les équipes pourtant en vacances... le ministère fait finalement machine arrière. Un rétropédalage qui ne coûte pas cher à la rue de Grenelle mais qui met par terre les organisations prévues.

Ainsi directrices, directeurs et plus largement les équipes seront à pied d'œuvre ce week-end pour informer les familles des changements pour la rentrée de lundi, qui se tiendra finalement à l'horaire ordinaire.

Et si on avait décalé la rentrée à mardi ?

Lire l'article complet : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8026>

Hommage à Samuel PATY : Une décision indigne et autoritaire qui désorganise encore plus l'école

Lire le communiqué complet : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8030>

2) Communiqué de presse de la FSU Alsace :

Rentrée scolaire : improvisation et légèreté du ministère

Une fois de plus, une fois de trop, le gouvernement montre son peu de considération pour l'Éducation nationale, ses personnels et ses élèves. Dès le mois de juin, la FSU a alerté sur la nécessité de préparer une rentrée exceptionnelle. Il fallait sécuriser, protéger et prévenir une deuxième vague. Au mépris de ces considérations et des recommandations de bon nombre de scientifiques, le ministre a fait le choix d'alléger le protocole sanitaire pour la rentrée, ce qui a favorisé la circulation du virus dans les écoles, collèges, lycées et CIO. Il porte une lourde responsabilité dans la dégradation de la situation actuelle. En octobre, alors que les indicateurs montraient une plus grande circulation du virus dans les établissements scolaires, la FSU a exigé un renforcement du protocole sanitaire, balayé d'un revers de la main par le ministre, le gouvernement osant parler d'une rentrée réussie ! De même la demande de créations de postes d'enseignant.es afin d'alléger les effectifs des classes a été écartée par l'exécutif, le président Macron estimant que c'est "ce genre de création d'emplois qui vont aggraver le déficit et ne servent pas à redresser le pays". Les personnels ont beaucoup donné depuis la rentrée, ont tenu le service public d'Éducation, seuls, avec des masques suspects, ont fait face à des informations contradictoires, à l'absence de transparence sur les cas de contamination. Maintenant cela suffit !

Lire le communiqué complet : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8016>

3) Protocole sanitaire ? STOP à l'impréparation !

Le protocole sanitaire a été mis à jour ce jeudi 29 octobre

Alors qu'il est nécessaire de maintenir les écoles ouvertes tant que les conditions sanitaires le permettent, cela ne doit pas se faire au détriment de la santé des élèves, des personnels et de la société dans son ensemble ni dans la précipitation et l'impréparation. Le ministère a peut-être établi ce nouveau protocole au mois de juillet, mais nous l'avons reçu jeudi à 23h. Des aménagements doivent être réalisés de manière urgente, comme le dédoublement des groupes classes, réclame le SNUipp-FSU. On ne peut se contenter d'appliquer des mesures seulement lorsqu'elles sont possibles. C'est à dire pas souvent.

« Il est donc grand temps que le ministère active la première hypothèse du plan de continuité pédagogique avec l'accueil de demi-groupes d'élèves permettant ainsi distanciation physique et non brassage », indique le SNUipp-FSU dans son communiqué. *« L'autre partie des élèves pouvant être accueillie par des structures périscolaires avec une rotation des groupes qui permet une scolarisation à mi-temps de tous les élèves ».*

Aussi, dans ce nouveau contexte particulier à plus d'un titre, le syndicat réclame que *« la rentrée des élèves soit repoussée au mardi 3 novembre dans les conditions prévues pour rendre hommage à Samuel Paty ».* Et pour pouvoir préparer sereinement, et non dans la précipitation et sur notre temps personnel, ce nouveau fonctionnement.

Lire l'article complet : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8000>

4) Attestations de déplacement

Pour le justificatif de déplacement scolaire, le tampon de l'école est requis ! Il fallait y penser ! Comme si une attestation sur l'honneur n'était pas suffisante !

Le SNUipp-FSU du Haut-Rhin est intervenu auprès de l'IA-DASEN à ce sujet, pour qu'elle saisisse le Préfet à ce propos ! A son tour il pourra communiquer l'information aux forces de l'ordre. Le justificatif relève de la responsabilité des parents. Le SNUipp-FSU du Haut-Rhin appelle les directrices et directeurs à attendre lundi pour distribuer les attestations aux parents d'élèves.

Hier lors du CHSCT A, M. Laurent DRH du rectorat a dit que pour *« les justificatifs de déplacement scolaires en direction des parents, il n'est pas urgent de les établir puisque l'attestation dérogatoire peut servir en attendant ».*

Lire l'article complet : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8008>

5) Personnels vulnérables

Le ministère des solidarités et de la santé a publié une mise à jour le 29 octobre 2020.

Le référé du conseil d'état du 15/10/20 suspend les articles 2, 3 et 4 du décret 2020-1098 du 29/08/20 portant restriction de la liste des affections reconnues pour définir les "personnes vulnérables". Par ricochet, cet arrêt rétablit la liste des 11 affections définies à l'article 1 du décret 2020-521. Cette liste est utilisée dans l'article 20 de la loi 2020-473 donnant accès à la position d'activité partielle pour les personnes concernées.

Si cette loi s'applique aux salarié.e.s relevant de droit privé, la circulaire du 1er ministre du 1er septembre réduisant elle aussi la liste des affections permettant le travail à distance ou, à défaut, la mise en position d'ASA, s'appuie elle aussi sur les articles suspendus par le conseil d'état. **En conséquence, la liste des 11 affections est provisoirement rétablie à compter du 15/10/20, et les personnels concernés, qu'elles/ils soient en activité ou en arrêt de congé ordinaire, peuvent présenter une attestation de leur médecin afin d'être placé.e.s en ASA.**

Comme d'habitude, l'administration n'a toujours pas communiqué à ce sujet...

Lire l'article complet : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8004>

6) Face à l'impréparation du ministère, il faut défendre la santé des personnels et des élèves

Au lendemain du discours du Président de la République, le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale ont détaillé les contours du protocole sanitaire applicable lors de la rentrée du lundi 2 novembre. Le gouvernement envisage une rentrée des personnels comme des élèves dès 8h lundi matin, sans possibilité pour les équipes de disposer du temps nécessaire à la préparation de cette rentrée si particulière.

Les annonces du ministre de l'Éducation sont dérisoires et souvent inapplicables, alors que le confinement s'appliquera à tout le pays. Elles ne sont accompagnées d'aucun moyen supplémentaire, ni ne correspondent à la gravité de la situation.

Le gouvernement met en danger les personnels, les élèves et leurs familles.

Nos organisations sont favorables au maintien de l'ouverture des écoles, collèges et lycées. Mais pour cela, il faut éviter qu'ils deviennent des foyers de contamination, ou que la situation sanitaire générale se dégrade davantage.

Le nouveau protocole publié par le ministre, sans même prendre l'avis du CHSCTM, est une illusion de protection renforcée ! Rien sur la diminution des effectifs dans les classes ! Des solutions peu réalistes sont encore évoquées comme le non brassage par niveaux ou une salle par classe. Ce protocole ne répond ni à l'inquiétude, ni à la colère des personnels.

Nous exigeons partout, des mesures réellement protectrices pour les personnels. Cela inclut notamment le dédoublement des classes. Pour préparer la rentrée le plus sereinement possible, le retour des élèves doit être décalé.

Au-delà de cette disposition, la baisse pérenne des effectifs implique des créations de poste.

Dans l'immédiat, il faut admettre dès à présent l'ensemble des inscrit-e-s sur listes complémentaires.

Nous appelons l'ensemble des personnels à faire valoir leurs droits et à exiger collectivement le respect de leur santé et de leur sécurité dès lundi.

Lire le communiqué complet : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8012>

Vous pouvez, dès lundi, remplir une fiche Santé Sécurité au Travail pour saisir le CHSCT et alerter l'administration sur les conditions de travail.

Lire l'article complet : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3892>

7) Se syndiquer est important mais pourquoi choisir le SNUipp-FSU ?

Notre syndicat permet à chacun-e de trouver un espace pour construire collectivement l'école de demain. Premier syndicat représentatif des professeur-es des écoles, fort de plus de 53000 adhérent-es, le SNUipp-FSU porte un projet novateur pour l'École, ses élèves et ses personnels. Le travail enseignant doit être mieux reconnu et les droits développés. Rejoindre le SNUipp-FSU, c'est participer à la défense de notre métier et de nos conditions de travail. Adhérer, c'est aussi s'engager pour, collectivement, penser et transformer le métier.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article7672>

Les raisons de faire appel au SNUipp-FSU n'ont pas manqué en 2019/2020 !

Lire la suite de notre article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article7374>

Bulletin d'adhésion : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales